

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
SESSION DU 20 DECEMBRE 2011**

**TARIFICATION DES PRESTATIONS  
DU CENTRE DE FORMATION DEPARTEMENTAL POUR L'ANNEE 2012**

Il appartient au Conseil d'Administration de fixer le prix de journée facturé aux stagiaires extra départementaux qui fréquentent notre centre de formation départemental situé à Kléber.

En effet, la mise en place d'un schéma zonal de formation conduit à recevoir dans notre école des candidats extérieurs, notamment dans des domaines spécialisés tels que la plongée et les risques chimiques et radiologiques.

Il vous est proposé le prix de journée de ces stages, hors frais logistique, comme présenté dans le tableau ci-dessous :

NATURE du STAGE	RAPPEL TARIFS 2011	PRIX par JOURNEE de stage ANNEE 2012 hors logistique
- Formations spécialisées de niveau 1 et 2 (hors PLG1) - FAE Chef d'agrès	115,00 €	115,00 €
- Stage PLG1	115,00 €	135,00 €
- ARI : - Tarif SDIS - Tarif civil par convention - formation de formateurs	125,00 € 310,00 € 900,00 €	125,00 € 310,00 € 900,00 €
- Formation spécialisée de niveau 3	140,00 €	140,00 €
- Autres stages et prestations tests de présélections	105,00 €	105,00 €
- Stage FIA SPP 2	67,00 €	81,00 €

Il est proposé d'accorder une remise à tout autre SDIS mettant à notre disposition une partie de l'encadrement nécessaire à l'organisation d'un stage, dans les conditions suivantes :

- remise de 50 % des frais de formation à un stagiaire pour chaque encadrant mis à notre disposition pour la durée totale du stage,
- remise calculée au prorata temporis si cette durée de mise à disposition est inférieure à celle du stage.

Il est également proposé de réduire de moitié le prix de journée de la FIA SPP2 pour les stagiaires des Vosges, compte tenu de la possibilité qui nous est offerte par ce département d'utiliser ponctuellement leur maison à feu pour nos propres formations.

Les tarifs suivants sont également proposés pour les prix des stages de formation au secourisme :

NATURE du STAGE	RAPPEL TARIFS 2011	PRIX par JOURNEE de stage ANNEE 2012 hors logistique
- PSC 1 (10 heures)	67,00 €	67,00 €
- Premiers secours en équipe (PSE 1 ou PSE 2)	200,00 €	200,00 €
- Monitorat de secourisme	340,00 €	340,00 €
- Recyclage : moniteur et instructeur de secourisme	75,00 €	75,00 €
- Instructorat de secourisme (10 jours)	1 500,00 €	1 500,00 €

**Etaient présents avec voix délibérative pour le vote du rapport relatif à la tarification des prestations du centre de formation départemental pour l'année 2012 :**

- M. Jean-Paul VINCHELIN, Conseiller Général de Neuves-Maisons, Maire de Neuves-Maisons, Président du Conseil d'Administration,
- M. Robert BLAISE, Président de la Communauté de Communes du Sel et du Vermois, Maire de Dombasle-sur-Meurthe, 1<sup>er</sup> Vice-Président du CASDIS,
- M. Stéphane HABLOT, Conseiller Général du canton de Vandoeuvre-Est, Maire de Vandoeuvre, 3<sup>e</sup> Vice-Président du CASDIS,
- M. Jean-Louis THIEBERT, Vice-président de la CUGN, membre du Bureau,
- M. Olivier JACQUIN, Vice-président du Conseil Général, Conseiller Général du canton de Thiaucourt-Régniéville
- M. Christian ARIES, Vice-président du Conseil Général, Conseiller Général du canton de Longwy,
- Mme Dominique OLIVIER, Vice-Présidente du Conseil Général, Conseillère Générale du canton de Nancy-Est,
- M. Bernard MULLER, Conseiller Général du canton de Badonviller, Maire de Badonviller,
- M. Louis CAUSERO, Conseiller Général du canton de St-Max,
- M. Gauthier BRUNNER, Conseiller Général du canton de Vézelize, Maire de Praye,
- M. Olivier TRITZ, Conseiller Général du canton de Conflans-en-Jarnisy,
- Mme Marie-Rose FALQUE, Conseillère Générale du canton de Baccarat, Maire d'Azerailles,
- M. Guy BOUVIER, Maire d'Haroué,
- M. Laurent TROGRIC, Président de la Communauté de Communes de Pompey, Maire de Pompey.

**DELIBERATION :**

**Le Conseil d'Administration**

**VU le rapport soumis à son examen**

**VU l'avis de la commission administrative et technique**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- décide de fixer, pour l'année 2012, le prix des actions de formation comme suit :

NATURE du STAGE	RAPPEL TARIFS 2011	PRIX par JOURNEE de stage ANNEE 2012 hors logistique
- Formations spécialisées de niveau 1 et 2 ( hors PLG1) - FAE Chef d'agrès	115,00 €	115,00 €
- Stage PLG1	115,00 €	135,00 €
- ARI : - Tarif SDIS	125,00 €	125,00 €

- Tarif civil par convention - formation de formateurs	310,00 € 900,00 €	310,00 € 900,00 €
- Formation spécialisée de niveau 3	140,00 €	140,00 €
- Autres stages et prestations tests de présélections	105,00 €	105,00 €
- Stage FIA SPP 2	67,00 €	81,00 €

- décide une remise à tout autre SDIS mettant à notre disposition une partie de l'encadrement nécessaire à l'organisation d'un stage, dans les conditions suivantes :

- remise de 50 % des frais de formation à un stagiaire pour chaque encadrant mis à notre disposition pour la durée totale du stage,
- remise calculée au prorata temporis si cette durée de mise à disposition est inférieure à celle du stage.

- décide de réduire de moitié le prix de journée de la FIA SPP2 pour les stagiaires des Vosges compte tenu de la possibilité qui nous est offerte par ce département d'utiliser ponctuellement leur maison à feu pour nos propres formations.

- décide de fixer, pour l'année 2012, le prix des stages de formation au secourisme comme suit :

NATURE du STAGE	RAPPEL TARIFS 2011	PRIX par JOURNEE de stage ANNEE 2012 hors logistique
- PSC 1 (10 heures)	65,00 €	67,00 €
- Premiers secours en équipe (PSE 1 ou PSE 2)	200,00 €	200,00 €
- Monitorat de secourisme	340,00 €	340,00 €
- Recyclage : moniteur et instructeur de secourisme	75,00 €	75,00 €
- Instructorat de secourisme (10 jours)	1 500,00 €	1 500,00 €

Le Président du Conseil d'Administration certifie que cet extrait est conforme au registre des délibérations, qu'il a été publié ou notifié et qu'il sera exécutoire dès réception par le Préfet.

Le Secrétaire,

  
Colonel Stéphane BEAUDOUX

Le Président du Conseil d'Administration du SDIS,

  
Jean-Paul VINCHELIN